

Apave – unique organisme français – à certifier la conformité des appareils de protection respiratoire



Apave, leader français dans l'ingénierie et la formation à la maîtrise des risques, permet aux entreprises de mettre sur le marché des Equipements de Protection Individuelle (EPI) conformes à la réglementation.

L'épidémie de grippe A concerne 19 pays et les demandes et besoins en matière de masques respiratoires certifiés explosent. Apave accompagne les fabricants pour faire face en cas de pandémie.

Depuis 1989, les EPI classés en catégorie 3 (risques mortels et invalidants) doivent répondre à une réglementation très stricte. Au-delà de l'examen *CE de Type*, un contrôle de la production s'effectue via un système d'assurance qualité ou via un contrôle de la qualité par prélèvements.

Les appareils de protection respiratoire relèvent de la Directive Européenne 89/686. C'est elle qui fixe les exigences essentielles auxquelles les matériels doivent satisfaire **pour préserver la santé et la sécurité des utilisateurs** : protection adéquate contre le(s) risque(s) déterminé(s), niveau de protection le plus élevé possible, notice d'utilisation accompagnant l'EPI, ergonomie, confort et innocuité de l'EPI.

Les points forts d'Apave :

- **une expertise unique** : depuis 16 ans, Apave a attesté plus de 10 000 EPI antichute destinés à être utilisés dans les domaines professionnel et des loisirs (escalade, alpinisme, navigation de plaisance). Depuis 2007, Apave dispose de l'**habilitation pour le contrôle et la certification CE des appareils de protection respiratoires**. Apave travaille pour le compte de fabricants d'EPI français et internationaux : Italie, Espagne, Portugal, Suisse, Belgique, Pologne, Royaume-Uni, Allemagne, Suède, Argentine, Brésil, Russie, Canada, Etats-Unis, Afrique du Sud, Corée du Sud, Taiwan, Chine, Inde, Philippines, Israël, Iran... etc

- **Un Centre d'essais dédié** : le Centre d'essais Apave, situé à Grenoble-Fontaine en Isère (38), présente une surface de **1000 m² de laboratoire**, essentiellement dédiée aux essais sur EPI.

Le centre d'essais procède :

- aux essais et à la certification des nouveaux appareils suivant la directive européenne EPI
- aux essais en phase de conception et suivi de production pour le compte des fabricants
- aux essais permettant d'évaluer la fiabilité des produits stockés par les utilisateurs (Ministères, banques, hypermarchés, sociétés privées diverses...).

A propos d'Apave :

Apave est leader en France dans l'ingénierie des risques, avec 8 000 collaborateurs (dont 6 000 ingénieurs et

techniciens), 130 agences, 140 sites de formation et 33 laboratoires et centres d'essai.

Organisme indépendant avec un CA de 648 M € en 2007, Apave accompagne les entreprises et les collectivités dans leur volonté de maîtriser leurs risques techniques et environnementaux, à travers une offre complète de prestations (inspection, bâtiment, formation, essais-mesures, conseil)

Apave est présent à l'international à travers 40 implantations. 200 000 entreprises et collectivités lui font déjà confiance dans la maîtrise de leurs risques en France et dans le monde.

Relations presse :

Agence Wellcom – Charlotte du Souich / Elsa Favreau

Tel : 01 46 34 60 60 / mail : ef@wellcom.fr